Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 10 (1977)

Heft: 3

Artikel: Benjamin Constant à la veille des cent-jours : l'article du 19 mars 1815 dans le Journal des Débats

Autor: Hofmann, Etienne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BENJAMIN CONSTANT A LA VEILLE DES CENT-JOURS [1]

L'article du 19 mars 1815 dans le *Journal des Débats*

L'histoire de Benjamin Constant pendant les Cent-Jours est un coup de théâtre: un publiciste et un pamphlétaire connu alors pour son talent se rallie à Napoléon, après avoir juré qu'on ne le verrait pas « passer d'un pouvoir à l'autre » [2]. Cette attitude constitue sans aucun doute un problème qui, depuis 1815 jusqu'à nos jours, a fait couler beaucoup d'encre. L'abondance de la littérature traitant peu ou prou de ce sujet s'explique par le fait que l'épisode appartient autant à la « grande histoire », à celle des événements les plus connus, qu'à la biographie du personnage lui-même. C'est en effet le moment où Constant joue un rôle de premier plan, rédige une constitution et se voit envoyé à Haguenau parmi les plénipotentiaires français chargés de s'entendre avec les alliés. Quant aux spécialistes des études constantiennes, ils considèrent volontiers l'intermède des Cent-Jours comme « un des épisodes les plus curieux, les plus contestés, les plus humains » [3] de la vie de Benjamin. Si les plus virulents critiques voient dans l'attitude de l'auteur des *Principes de politique* une palinodie, une apostasie, une « ragusade », les amis du publiciste confessent, avec une certaine gêne, que « c'est une tache dans sa vie que nous voudrions pouvoir effacer » [4].

Ce chapitre de la vie de Benjamin est à ce point discuté qu'il devient en quelque sorte la pierre de touche de la critique constantienne : la seule lecture des pages écrites sur cette question permet presque à coup sûr de situer l'auteur dans le camp des amis ou des ennemis de l'écrivain. Mais qu'un homme comme l'auteur d'*Adolphe* suscite tour à tour des réquisitoires et des plaidoyers, aussi acharnés les uns que les autres, cela ne nous étonne pas beaucoup: un caractère aussi complexe s'il en fut ne favorise pas l'unanimité de l'opinion à son égard [5]. Ce qui est plus curieux par contre, c'est l'incapacité que la critique éprouve, après tant d'années, à s'entendre sur une explication satisfaisante d'un revirement politique parmi beaucoup d'autres. Exactement un siècle après les événements, en 1915, l'*essentiel* des sources concernant le « transfuge » sont connues. C'est à

cette date en effet que Gustave Rudler publie pour la première fois un extrait du « vrai Journal intime de Benjamin Constant », fragment qui s'étend précisément du 19 octobre 1814 au 19 juillet 1815. Malgré les imperfections notoires que contient l'édition d'une copie du « Journal grec », celle-ci peut être tout de même considérée comme le « vrai Journal intime » [6]. En outre, à cette date, les *Mémoires sur les Cent-Jours*, la correspondance avec Juliette, le *Carnet* et les Mémoires ou Souvenirs des contemporains ont paru [7]. Ces sources étant accessibles depuis longtemps, il faut chercher ailleurs les causes possibles de cette longévité des controverses.

Tout d'abord, aucun sujet d'histoire littéraire n'est à l'abri des méthodes pour le moins bizarres d'Henri Guillemin ; lorsque tout document — ou même l'absence de document — est mis au service d'un a-priori, la discussion peut s'ouvrir certes, mais ne risque guère de se terminer [8]. La seconde raison est que l'attitude de Constant durant les Cent-Jours n'a jamais fait l'objet d'une étude à proprement parler historique, consistant non seulement à rechercher la documentation la plus complète, mais encore à critiquer ces sources selon une méthode adéquate. Les biographes les plus honnêtes, ceux qui disent s'appuyer sur des témoignages, n'ont pas toujours su discerner la valeur respective des sources employées. Telle anecdote résiste-t-elle devant l'examen des faits ? Quelle est la tendance de celui qui rapporte un propos ? Combien de temps après l'événement l'écrit-il ? Voilà des questions qui n'ont pas toujours été posées. La plupart des ouvrages généraux sur Constant ont considéré comme suffisant de jeter pêle-mêle, sans critère d'analyse, une série de documents. Du nombre de ces auteurs, il faut du moins excepter MM. Laboulaye, Rudler, Pozzo di Borgo et Baelen, bien que certaines réserves puissent être faites sur des points de détail.

Qu'en est-il alors des historiens qui ont traité la période et qui ont dû, par conséquent, s'attarder sur le personnage ? Henri Houssaye et Emile Le Gallo, par exemple, consacrent tous deux une partie de leur ouvrage à la rencontre entre Napoléon et Constant, prélude de la rédaction de l'Acte additionnel [9].

Dans de tels travaux, même précis, Constant ne peut apparaître que comme un rouage parmi beaucoup d'autres ; l'auteur ne peut pas entrer dans toutes les controverses et laisse obligatoirement bien des choses de côté. Henri Houssaye a tenté, par exemple, de fixer la date de la rencontre entre Napoléon et Constant, mais il le fait beaucoup trop rapidement et sans nuances, si bien qu'il se trompe. Emile Le Gallo suit trop fidèlement le Journal intime dans son récit: l'avantage de ce procédé réside dans la précision des faits, l'inconvénient

dans la difficulté d'interpréter ces mêmes faits à partir d'un texte aussi elliptique.

Enfin, l'épisode des Cent-Jours représente pour beaucoup d'écrivains l'occasion rêvée d'introduire un divertissement et un peu de burlesque dans leur narration. De là provient l'abus des expressions telles que :

> « Fouché lui amène Benjamin Constant, qui hier encore le traitait d'« Attila » et de « Gengis Khan ». » [10]
> « Benjamin Constant se déconsidéra en démentant ses fureurs de la veille. » [11]
> « Le surlendemain du jour où Napoléon avait fait son entrée à Paris, il eut avec lui une entrevue d'où il sortit conseiller d'Etat. » [12]

Prétendre que ce ralliement fut si rapide ajoute, au détriment de la vérité mais en faveur du piquant de la chose, un effet dramatique incontestable. Michel Mohrt a très bien vu le profit qu'il en pouvait tirer et il en a fait une pièce de théâtre [13]. Lamartine n'avait pas manqué de joindre à la polémique son propre talent :

> « Les choses humaines, quand les caractères comme celui de Benjamin Constant se mêlent au drame, flottent entre Tacite et Molière, et font éclater de rire à côté du sang. » [14]

Voilà présentées les quelques raisons qui font que le sujet mérite d'être revu. Non qu'il soit désormais possible de lui donner une réponse définitive. Cependant, il reste légitime d'observer dans quelle mesure les sources disponibles éclairent les parties obscures du problème et jusqu'à quel point il vaut mieux en laisser certains aspects dans l'ombre, alors qu'aucun indice n'est suffisant pour se risquer au-delà d'hypothèses gratuites. Dans cet article, nous nous proposons d'examiner l'opposition de Constant à « Bonaparte » pendant les dernières semaines de la première Restauration (du 6 au 20 mars 1815).

Quand, à Paris, le 6 mars, on apprend la nouvelle du débarquement de Napoléon en France, Benjamin Constant se prépare peut-être à partir. Il note en effet dans son Journal, à cette date :

> « Arrangement de départ. Nouvelles inattendues. Serait-il vrai que Bonaparte fût en France ? Mon départ retardé pour cela, mais de bien peu. » [15]

Ces projets de départ ne doivent pas être pris très au sérieux. Ce n'était pas la première fois, en effet, que son dépit devant la froideur de Juliette lui faisait boucler ses malles pour les défaire le lendemain [16]. Mais devant les événements importants qui s'annoncent, il décide de rester et, quelques jours plus tard, il confirme son intention, de façon plus catégorique cette fois, dans un billet à Auguste de Staël :

> « Je reste, malgré mon inclination et d'assez lugubres pressentiments. Mais, il faut faire son métier, et il y aurait bizarrerie à partir. » [17]

Peu importent les raisons précises de cette détermination, que Mme de Staël ne pourra guère mieux ébranler [18] ; l'essentiel est de voir que Constant se propose délibérément d'assister aux bouleversements provoqués par le retour de l'Aigle. Dès lors, son activité politique, durant les dernières semaines de la Restauration, atteindra son point culminant le 18 mars, au moment de la rédaction de l'article le plus violent qui ait été écrit alors contre Bonaparte. La manière la plus simple de connaître cette activité, c'est d'expliquer les raisons qui l'incitèrent à écrire ces pages si fulgurantes.

Cet article, que « presque personne n'a lu, mais [que] tout le monde connaît par ouï-dire » [19], est cité partout et abondamment discuté. Ce qui lui donne cependant un tel renom, c'est le ralliement (le 14 avril) de son auteur à ce même « tyran » qu'il fustigeait à qui mieux mieux deux jours avant son entrée aux Tuileries. La polémique autour de cet écrit ne s'explique en effet que par le revirement de Constant, sans lequel il y aurait gros à parier que cette diatribe serait depuis longtemps reléguée au musée des accessoires.

Mais les causes de l'article des *Débats* et celles du ralliement doivent être expliquées *séparément*. Trop souvent, les critiques, à l'affût d'une page bien « sentie » sur la palinodie des Cent-Jours, mélangent les motifs probables de deux actes séparés par un intervalle de presque un mois. L'exemple de Dora Mélégari est significatif à cet égard :

> « [Le ralliement à l'Empire] serait inexplicable sans les sentiments intérieurs qui le provoquèrent. Au milieu du bouleversement général des esprits et des événements, les préoccupations réelles de l'illustre écrivain n'étaient ni pour la politique, ni pour la France ; il ne pensait qu'à se faire aimer de celle qui avait mis, comme il le disait lui-même, toutes les douleurs et toutes les

folies dans sa vie. [Ici, Dora Mélégari place une citation d'une lettre de Benjamin Constant à Juliette [20] :] « J'ai besoin de ma tête. Je l'expose pour une cause que vous aimez. Je brave Bonaparte, qui va revenir et que j'ai attaqué de toutes les manières, tout le monde me dit de ne pas l'attendre. Je reste pour vous prouver qu'il y a en moi quelque chose de courageux et de bon. » Jamais plus clairs aveux ne sortirent d'une bouche d'homme. Le violent article des *Débats*, la vigoureuse défense de la monarchie de Louis XVIII, ne furent inspirés à Benjamin Constant que par le désir de plaire à Mme Récamier. [C'est alors que l'auteur semble se souvenir que cette explication ne convient pas particulièrement au ralliement ; elle se tire d'embarras de la façon suivante :] Il cédait alors à une impulsion amoureuse comme il céda quelques jours plus tard, lorsqu'il se rallia à l'Empire, à une impulsion d'une autre nature, mélange d'illusion généreuse, d'ambition, de vanité. » [21]

Cette méthode ne fait qu'apporter la confusion dans l'esprit du lecteur; elle est de plus génératrice de légendes: l'explication unique, qui englobe deux faits pourtant distincts, convainc et se colporte plus facilement.

Cette précision donnée, il s'agit de se pencher maintenant sur les motifs qui ont pu inciter Constant à écrire l'article du 19 mars.

La passion pour Juliette Récamier

Depuis le 31 août 1814 — le Journal intime en fait foi — Benjamin Constant éprouve pour la belle Juliette Récamier un amour qui n'est pas partagé. La plupart des critiques se sont plu à retrouver dans cette passion désespérée l'inspiration de l'article paru le 19 mars [22]. La citation de Mme Mélégari est déjà significative à cet égard, mais c'est Sainte-Beuve qui a le plus vivement insisté sur cet argument :

« [L'influence] de Mme Récamier décida de sa conduite au 19 mars et c'est pour plaire à cette beauté, amie des Bourbons, pour ne pas être éclipsé en zèle royaliste et antibonapartiste auprès d'elle, pour ne pas voir un rival, le guerroyant comte de Forbin, avec son sabre, obtenir un plus gracieux sourire que lui avec sa plume, qu'il se hâte d'écrire ce fameux article du *Journal*

des Débats, et de le faire dans des termes tels qu'il était le seul peut-être de son parti qui ne pût se rallier le lendemain à Napoléon, même par les meilleurs et les plus nobles motifs de récipiscence, sans s'exposer à une contradiction flagrante et à un échec moral irréparable. [...]
Un personnage politique n'est pas exempt de passion assurément; il peut les avoir toutes et rester un grand homme d'Etat. Mais si une de ces passions, telle que la faiblesse pour les femmes, agit essentiellement sur sa conduite publique, il ressemble à un général qui modifierait son plan de campagne par égard pour sa belle ; il aime quelque chose de plus que son métier [23] ; il n'est pas respectable, il n'est pas grand. Généraux d'armée ou chefs de parti, tous les Antoines qui changent de manœuvre au milieu de l'action pour suivre la galère d'une Cléopâtre se font mépriser. J'insiste parce que le faible (un des faibles du moins) de Benjamin Constant est là. Sa grande faute en 1815, cet article exalté du 19 mars, ce fut une femme, Mme Récamier, qui le lui fit faire; et quand plus tard il dut s'excuser devant les royalistes accusateurs de s'être rallié à Napoléon, il eut à donner de bien bonnes raisons sans doute, les principes supérieurs aux hommes [...]. » [24]

Certes, Sainte-Beuve n'était pas le premier à énoncer cette explication [25] ; cependant, il lui apportait toute sa caution et tout le crédit dont il jouissait dans le monde des lettres. La question mérite toute l'attention nécessaire, car Sainte-Beuve est peut-être à l'origine d'une de ces légendes dont Gustave Rudler et M. Pierre Deguise nous ont appris à nous méfier. Quelles étaient donc les sources de l'éminent critique ? — A vrai dire, pas grand-chose. Mis à part les *Mémoires* et *Souvenirs* de Chateaubriand et de Villemain, il n'avait guère qu'une copie du *Carnet* disant à ce propos :

« 5 mars 1815. Je me jette à corps perdu du côté des Bourbons. Mme Récamier m'y pousse. » [26]

Eugène Crépet a très vite repéré la faille de cette source :

« La vérité sur les relations de Benjamin Constant avec Mme Récamier ne nous est que très imparfaitement connue; le sens de certaines expressions empruntées à un document inédit par M. Sainte-Beuve n'est rien moins que clair, vu leur concision elliptique. Quelques lignes ambiguës peuvent-elles l'emporter sur la vraisemblance ? » [27]

Cette phrase du *Carnet* ne prouve d'ailleurs pas une influence directe sur la rédaction de l'article, mais sur l'engagement du début du mois de mars à la cause des Bourbons.

Une série de documents plus importants se trouvait à la disposition de Sainte-Beuve : quelques passages des lettres à Mme Récamier, cités par Louis de Loménie, afin de disculper Juliette de toute influence volontaire sur la rédaction du manifeste de Constant [28]. Sainte-Beuve n'en fait pas état ; pourtant, d'autres textes de sa plume sur l'ami de Mme de Staël prouvent qu'il connaissait parfaitement la biographie de la *Galerie des contemporains illustres* [29]. De toute façon, l'auteur de *Port-Royal* ne cite aucune des sources qu'il avait à sa disposition. Elles méritaient pourtant de l'être, avec un commentaire critique. Le témoignage de Chateaubriand, par exemple, n'est pas exempt de partialité : en vainqueur probable de la farouche vertu de Juliette, n'avait-il pas tendance à se moquer d'un rival autrefois malheureux ? Quant à Villemain, il est assez habile dans ses *Souvenirs* pour faire porter à Fontanes la responsabilité de ce verdict :

> « Non, me dit M. de Fontanes, il est amoureux. C'est Roméo qui chante sous la fenêtre de Juliette. » [30]

Cette boutade de Fontanes prouve au moins une chose : dès la parution de l'article, le bruit courait déjà que la passion en était l'inspiratrice. C'est en fait à ce « ragot » que Sainte-Beuve donnera la force d'une vérité absolue sans preuve bien solide. Dès ce moment la légende du « grand sabre de M. de Forbin » pouvait entrer en scène avec la certitude d'avoir la faveur d'un public conditionné par un des plus grands critiques du XIXe siècle. L'influence semble avoir été telle que même les admirateurs de Constant se sont emparés de l'argument. Ainsi, Maurice Barrès confesse :

> « J'aime ses convictions, qui eurent aux Cent-Jours des détours un peu brusques, à cause du sourire trop souhaité d'une femme. » [31]

De quoi s'agit-il ? Une précision s'impose en effet quand on déclare que l'amour est le motif principal, car on comprend mal pourquoi cette passion, qui datait de plusieurs mois, avait attendu aussi longtemps pour faire un coup d'éclat. Il est vrai que l'on n'a pas tous les jours un empereur à insulter publiquement; cependant, il devenait plus simple d'invoquer la jalousie, la « crise » [32], « l'apogée de sa frénésie » [33] : si Benjamin Constant a écrit le 18 mars une

philippique contre Bonaparte, c'est qu'il était aiguillonné par la jalousie. Prosper de Barante est le premier qui authentifie cette version des faits :

> « M. Constant, alors amoureux de Mme Récamier, passait toutes ses soirées chez elle. Dans ce salon alors très royaliste et très libéral [sic], paraître tiède et résigné n'aurait pas été un moyen de plaire à la maîtresse de maison. M. de Forbin arriva en uniforme : il semblait devoir tout pourfendre. Mme Récamier lui faisait une mine gracieuse. « Ce fut le grand sabre de M. de Forbin qui me perdit. Je voulus aussi faire montre de dévouement. Je rentrai chez moi et j'écrivis l'article du *Journal des Débats.* » Voilà ce qu'il me raconta lui-même. » [34]

Peut-on dire après ce témoignage, comme l'ont fait Gustave Rudler et Dorette Berthoud : « Constant lui-même a attribué son article à la jalousie [et de citer Prosper de Barante] » ou « Lui-même a convenu que » ? [35] En aucun cas ! Seule une citation de sources émanant de Constant autoriserait de pareilles affirmations; et nulle part, ni dans le Journal intime ni dans sa correspondance, Benjamin n'a confirmé de telles paroles. D'autre part, malgré ce que prétend Gustave Rudler [36], il y a certains faits qui font douter de la véracité des propos de l'ancien préfet. Tout d'abord ses *Souvenirs* ont été écrits vers la fin de sa vie (il est mort en 1866)[37] ; ensuite, il s'était brouillé avec Constant après les Cent-Jours ; et enfin, détail qui a son importance, il avait été amoureux de Juliette Récamier [38]. Mais, même après avoir montré à quel point les *Souvenirs* de Barante ne sont pas une source sûre, l'argument présenté comme *ultima ratio* par Gustave Rudler garde toute sa valeur: « C'est du propos même qu'il faut se défier. » [39] Constant se permettait en effet des mots d'esprit qui ne parlaient pas toujours en sa faveur et, à supposer que les paroles rapportées par Barante fussent authentiques, il a probablement voulu se moquer de son interlocuteur. Souvenons-nous à ce propos de ce trait de caractère d'Adolphe :

> « Je m'accoutumai à renfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais, à ne former que des plans solitaires, à ne compter que sur moi pour leur exécution, à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance et jusqu'à la seule présence des autres comme une gêne et comme un obstacle. Je contractai l'habitude de ne jamais parler de ce qui m'occupait, de ne me soumettre à la conversation que

comme à une nécessité importune et de ne l'*animer alors par une plaisanterie perpétuelle* qui me la rendait moins fatigante, et qui m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là une certaine absence d'abandon qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et *une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours peine à surmonter.* » [40] (C'est nous qui soulignons.)

A cela s'ajoute que le seul témoignage qui concorde presque avec celui de Barante a été écrit par le duc de Broglie, qui n'aimait pas beaucoup Constant :

« Forbin traînait son grand sabre dans le salon de Mme Récamier et Benjamin Constant y brandissait l'article qu'il avait, pour son malheur, fait insérer dans le *Journal des Débats*, plus préoccupés l'un et l'autre de l'effet qu'ils faisaient sur la maîtresse du logis que de toute autre chose au monde. » [41]

Ce qu'il est possible d'affirmer, après l'examen de ces deux sources parues à la fin du siècle dernier, c'est qu'elles ne sont pas assez solides pour étayer ce que Sainte-Beuve proclamait sans nuance être la vérité. Elles sont par contre suffisamment fragiles pour convaincre tout lecteur que l'argumentation repose seulement sur des bruits, qui couraient déjà pendant les Cent-Jours.

Le critique actuel, disposant de sources aussi précises que le Journal intime et la correspondance avec Mme Récamier, pourrait-il fournir des arguments nouveaux en faveur de la thèse de la jalousie, moteur de cette fameuse diatribe ? Le Journal intime, quant à lui, est muet sur l'épisode du « grand sabre ». Il semblerait que, si ce que Barante raconte avait réellement eu lieu, soit le jour même, soit la veille de la rédaction de ces phrases outrancières contre Bonaparte, il en subsisterait au moins un indice dans le confident de Benjamin. La seule date qui permettrait de situer une crise analogue est celle du 13 mars :

« Vu Juliette. Elle m'a refusé de me recevoir [sic] pour donner rendez-vous à M. de Forbin. L'infâme créature. J'en ai été triste, mais j'ai bien autre chose à faire. » [42]

Cette attitude de Juliette provoque peut-être les deux lettres de Benjamin, se plaignant du mépris que la coquette lui témoigne : ce traitement lui ôte les forces nécessaires à son activité littéraire et politique [43]. Si ces lettres prouvent quelque chose, c'est avant tout la

crainte de voir son esprit détourné de l'activité dans laquelle il est engagé par les caprices d'une femme, à qui il faut expliquer que le moment est mal choisi pour jouer au chat et à la souris avec ses soupirants. Deux autres lettres par contre [44] prouvent manifestement que Benjamin Constant « profite des circonstances », comme il le dit lui-même. Le danger où le met l'article qui vient de paraître est bel et bien « un moyen d'obtenir [...] un signe d'intérêt » de la part de Juliette. Constant avoue qu'il use de la tactique universellement employée par tous les amoureux éconduits : tâcher de paraître sous le jour le plus favorable face à la personne aimée. En été 1814 déjà, il mettait son talent au service de Murat pour répondre aux sollicitations de Juliette; en mars 1815, il tente de faire valoir un courage réel aux yeux de la coquette, et en juin, il sera tout fier de pouvoir lui offrir des places pour la cérémonie du Champ de Mai. Tout cela n'est que tactique, encore une fois. Absolument rien, dans ces lettres, ne démontre clairement que l'article des *Débats* a été écrit sous l'empire de la jalousie.

Cette question de l'influence de la passion peut se résumer en quelques points :

1. Les sources provenant de la plume de Benjamin ne permettent de dire qu'une seule chose : il était éperdument amoureux de Juliette et tentait tous les moyens de se faire valoir auprès d'elle.
2. Les sources authentifiant des propos de Benjamin à l'appui de cette thèse sont douteuses, et quand bien même elles seraient absolument dignes de foi, ce sont des paroles mêmes de Benjamin, dont il faut se méfier.
3. Enfin, toute cette explication semble provenir de « on-dit » vite amplifiés par la critique malveillante de Sainte-Beuve, critique que l'argument de poids, fourni en 1867 déjà par Eugène Crépet, n'a pas réussi à ébranler :

   « C'est pour lui plaire, a-t-on dit, qu'il se déclara contre le retour de Napoléon, et brava avec une intrépidité chevaleresque toute la colère du vainqueur. Si cette hypothèse est vraie, comment expliquer que, quelques jours plus tard, il ait passé soudainement d'un camp dans l'autre ? Il faudrait donc supposer qu'il fut poussé à cette éclatante défection par un changement non moins soudain de celle à qui il avait remis la direction de sa conscience politique ? ou bien encore que rebuté, déçu dans ses espérances, il voulut témoigner son dépit en quittant le parti de celle qu'il accusait de coquetterie ! Une pareille supposition est-elle plau-

sible ? [...] Ne doit-on pas bien plutôt admettre que dans cette circonstance, comme d'habitude, Benjamin ne fit qu'obéir à des motifs désintéressés, et uniquement tirés de ses convictions ? » [45]

Cette logique n'a pas eu beaucoup d'influence sur le reste de la critique ; Eugène Crépet est rarement cité ; est-il lu ? c'est peu probable, mais les sources que Constant lui-même nous a laissées montrent qu'avant et après le 19 mars, l'amour pour Juliette continue son chemin louvoyant entre l'espoir et l'abattement. L'argument d'Eugène Crépet est donc valable : on voit mal cet homme, subissant si totalement l'ascendant politique d'une femme, changer de camp quand cette influence n'a visiblement pas diminué. Dora Mélégari [46] prétend qu'une « impulsion » de nature différente l'a fait changer de camp : en mars, c'est l'amour ; en avril-mai, c'est l'ambition, l'engagement politique. Mais là encore, Constant lui-même nous apprend qu'il conservait, au travers du bouleversement général, une préoccupation permanente pour la politique : « Mais il faut faire son métier » [47], réplique-t-il à Auguste de Staël, qui lui demande de partir à mi-mars, « j'ai bien autre chose à faire », note-t-il dans son Journal intime le 13 mars, Journal qui témoigne par ailleurs de ses assiduités chez Laîné, président de la Chambre des députés. Il supplie Juliette de lui laisser sa « tête » [48] pour qu'il puisse se consacrer à la vie de la nation.

Voilà donc suffisamment d'éléments rassemblés, qui montrent que les journées du 18 et du 19 mars ne sont pas des moments de crise passionnelle assez particuliers pour engendrer l'article des *Débats*. C'est ailleurs qu'il faut en chercher la cause.

Explications psychologiques

Gustave Rudler, après avoir discuté le premier argument dont ce travail rend compte, propose à son tour un développement qui ne manque pas d'intérêt :

« Je croirais volontiers que la tension où il vivait depuis six mois, l'âpreté de son ambition, l'amertume de ses déboires, l'aigreur de sa haine, l'appréhension des événements, l'exaspération et le mépris de l'apathie générale, la griserie de l'action, le sentiment du danger, le regret du temps et de l'occasion perdus, tout cela joint à un grand amour de la liberté, et n'oublions ni la hâte ni le manque de recul du journalisme, déterminèrent chez lui une

de ces tempêtes nerveuses larvées comme on lui en connaît plus d'une, où sa vue se troublait, son jugement gauchissait. Quelques touches de son Journal indiquent une exaltation de ce genre. Je ne crois pas qu'il ait écrit de sang-froid et je ne sais s'il faut l'en féliciter ou l'en plaindre. Semaine d'angoisse, article de fièvre et de bataille. » [49]

Après un tel diagnostic, Sganarelle, médecin malgré lui, aurait volontiers ajouté : « Et voilà justement pourquoi votre fille est muette ! » L'accumulation de petites causes ne fait pas forcément une bonne raison. D'autre part, la psycho-biographie de Constant reste à faire [50] et tant que ce travail n'est pas sérieusement conduit et achevé, les hypothèses telles que celle-ci resteront gratuites :

« il ajouta, dans un dernier article, une violente attaque, en style d'émigré, contre la personne de Napoléon [...] pour échapper, en créant de l'irréparable, à l'angoisse et aux incertitudes de l'attente et de la délibération. » [51]

S'inspirant visiblement de la note du Journal intime à la date du 18 mars (jour de la rédaction de l'article), Philippe d'Hugues insiste sur cette autre passion de Benjamin Constant :

« Avec cet article écrit, non seulement quand tout est perdu, mais pour se perdre, Benjamin connaît, portée à un paroxysme qu'il n'a jamais trouvé autour des tapis verts, l'ivresse profonde du joueur qui tente le banco de sa carrière. A cet être sans volonté, est apparue la seule issue possible, celle au-delà de quoi il devient inutile de vouloir et qui s'appelle le recours à la fatalité. Ce consentement ultime au risque de perdition, qui est la clé de la passion constante de Benjamin pour le jeu, il ne l'a jamais éprouvé de façon aussi vertigineuse qu'en ces jours de mars 1815. » [52]

C'est une explication qui séduit plus par sa profondeur que par sa rigueur. Sans nier que chez Benjamin le goût du risque va de pair avec son côté chevaleresque et « grand seigneur », prétendre qu'il écrit « pour se perdre », n'est-ce pas forcer la note ?

Les arguments de Gustave Rudler et de Philippe d'Hugues doivent certes être pris en considération, mais il est temps d'examiner une explication qui satisfasse autant l'historien que le psychologue.

Une explication négligée : la participation de Constant aux efforts des libéraux pour rallier le Roi à la nation

Les motifs invoqués jusqu'à maintenant ont un défaut commun: ils ne considèrent pas assez l'importance du contexte politique et social. *Constant appartient à un groupe dont il est à la fois un des moteurs et l'illustration.* L'article du 19 mars se ressent dans une large mesure de l'ambiance générale du clan des libéraux.

Léon Radiguet résume fort bien le problème qui se posait à la bourgeoisie libérale en mars 1815 :

> « Quand elle vit « l'échappé de l'île d'Elbe » s'avancer en triomphateur sur la route de Paris, la bourgeoisie, toujours éprise de liberté et toujours défiante envers Napoléon qui incarne à ses yeux le despotisme et la guerre, se rallie aux Bourbons en désespoir de cause ; elle essaie de leur imposer des conditions et de les pousser dans la voie libérale. » [53]

Le calcul des libéraux était donc le suivant: le Roi a octroyé une Charte qui, malgré ses défauts, garantit un minimum qu'il faut défendre pied à pied contre l'entourage ultra-royaliste de Louis XVIII. Devant la menace napoléonienne, la monarchie, pour assurer sa défense, se voit obligée de faire des concessions dans le sens libéral; ce seul geste devrait prouver à la nation que la cour est prête à racheter les fautes et les maladresses commises envers les héritiers de la Révolution. L'inquiétude que l'arrivée de Napoléon provoque dans les rangs des constitutionnels, pousse ces derniers à faire des offres de service au gouvernement, moyennant certaines garanties.

Laîné, président de la Chambre des députés, réunit chez lui La Fayette, Chateaubriand, d'Argenson, de Broglie et Constant [54]. Quelle est la nature de la participation de Benjamin ? Le 7 mars, il note dans son Journal: « La nouvelle s'est confirmée [celle du débarquement]. Visite à Laîné. Le gouvernement se rapprochera-t-il enfin de nous ? » Le même jour, il écrit un « petit mémoire » pour Laîné. Et le lendemain, la censure refuse son premier article, qui, grâce peut-être à l'intervention du président de la Chambre, est inséré le 11 dans le *Journal de Paris.* Le fait que la censure refuse le 8 mars, au moment où Napoléon est à Grenoble, un article antibonapartiste est tout à fait révélateur du climat politique et de la tension existant entre un parti estimant qu'il reste peu de temps pour organiser une résistance et un autre qui préfère temporiser : à cette date, qui est encore le plus dangereux pour les ultras ? — Bonaparte ou les libéraux, qui proclament par la plume de Constant :

« Contre un tel adversaire, le Gouvernement n'a besoin ni de mesures extraordinaires, ni de précautions ombrageuses, ni d'extension de pouvoir. La Constitution suffit à tout et le Roi lui a déjà rendu un fidèle hommage en appelant autour de lui les représentants de la nation.
Le Roi appelle de même, avec la certitude d'être entendu, les hommes qui, à toutes les époques, ont versé leur sang pour la patrie et ceux qui ont entouré la monarchie des sauve-garde de la liberté, et les Français exilés auxquels il a rendu la terre qui les vit naître, et les nouveaux propriétaires dont il a sanctionné les acquisitions. » [55]

Mais, le 8 mars, il était encore trop tôt pour prêter ainsi au Roi des intentions libérales; la censure refuse donc l'article. Le 11 par contre, Napoléon est à Lyon, la menace se précise et l'article est accepté, tandis que le gouvernement renvoie le ministre de la guerre, le maréchal Soult, sur qui pesait l'accusation d'avoir facilité le retour de Napoléon.

Un contemporain donne la « température » du sentiment monarchique à la lecture de cette page que Constant écrivit dans le *Journal de Paris* :

« Un petit nombre d'hérésies politiques que renferme cette espèce de proclamation, ne nous ferma pas les yeux sur les sages conseils et les vérités de fait que d'ailleurs elle contenait. Elle fut lue avec intérêt, ainsi que plusieurs ordres du jour qu'on afficha sur nos murs, et qui calmèrent momentanément l'esprit de la multitude. » [56]

Le lecteur devine sans peine que les « hérésies politiques » sont les garanties que le libéral demande au Roi en contrepartie, et les « vérités de fait » sont les attaques qu'il adresse à Bonaparte. Au seul ton de ce bref compte rendu, il est clair que les ultras ne veulent pas d'un compromis.

Depuis la parution de cet article jusqu'au 16 du même mois, le gouvernement ne réagit toujours pas; il laisse aller les choses. Chez Laîné, les libéraux échafaudent des projets sans lendemain. Constant fait de son mieux: « Essayez de mille choses pour organiser la résistance », note-t-il le 13 dans son Journal. Et parmi les tentatives de ses amis, il faut retenir celle qui consistait à placer dans les organes de l'Etat le plus possible d'éléments non suspects d'ultra-royalisme; c'était ainsi un des plans conçus par les constitutionnels pour rassurer

la nation. Dans ces combinaisons, Constant n'obtenait pas la portion congrue; il note en effet dans son Journal: « Idée de la pairie. Si elle réussit, je consacre et risque volontiers ma vie pour repousser le tyran. » Selon Hobhouse, « Laîné écrivit à Montesquiou, pour demander que M. de Constant fût nommé commissaire royal près de la Chambre » [57]. Et Molé va jusqu'à affirmer qu'en cas de changement de ministère, « pour l'intérieur, on balance entre d'Argenson, Chateaubriand et Benjamin Constant » [58].

Cette éventuelle promotion a suggéré à M. Henri Guillemin que l'ambition était l'unique mobile qui conduisit Benjamin aux violences du 19 mars :

> « C'est la veille, en effet, 12 mars 1815, qu'un appât inespéré a été offert à Constant pour le retenir dans le camp du Roi. « Idée de la pairie. » Depuis un an que la Restauration est faite, Benjamin, en dépit de toutes ses manœuvres, n'a pu s'emparer d'aucune place. Ni job, ni titre. Rien. [...] Et brusquement, l'« idée de la pairie » ! S'il ne trahit pas, cette fois-ci, le parti gouvernemental lui a laissé entendre que le Roi, en récompense, pourrait lui conférer la pairie. Pair de France ! Lui, l'étranger, quel coup de maître s'il décroche ce titre ! La voilà, toute l'explication de son article du 18 mars. » [59]

Qui songerait à faire grief à un homme de l'âge et de la qualité de Benjamin Constant de briguer un poste à sa mesure ? Mais quelque légitime qu'elle fût, cette ambition n'aboutit pas. Le temps passe et Napoléon continue sa « promenade ». Le publiciste, devant cette inaction des autorités, devient de plus en plus dépité et nerveux : « Tout faiblit dans la main. Séance des députés. Quelle faiblesse et quelle misère. » [60] Et, dans son *Carnet*, il confiera plus tard en 1821 : « Sottise des royalistes. Leur refus de ne rien faire pour regagner l'opinion. Je ne m'obstine que plus à repousser Bonaparte. » [61] Enfin, selon le témoignage de Sismondi, Benjamin, en avril, « était fort plaisant à entendre sur le découragement des ministres dans les derniers jours de la royauté, sur leur zèle pour les idées libérales, lorsqu'ils croyaient tout perdu, et sur la froideur qui reprenait tout de suite le dessus lorsqu'ils se figuraient avoir l'ombre d'un succès » [62].

Cette inaction cesse toutefois dans les derniers jours qui précèdent le 19 mars. Dans une séance mémorable, le 16, le Roi fait comprendre aux députés qu'il mourra s'il le faut pour la nation et pour la Charte. Monsieur prête serment de défendre les garanties prévues par cette

constitution. A son tour, Laîné prend la parole dans un discours trop proche par le sens et par certains termes de l'article du *Journal des Débats*, pour qu'il ne soit pas permis de penser que tous deux appartiennent à la même inspiration: celle des efforts conjugués d'un parti pour la défense de son existence politique et le faire-valoir de ses droits au plus fort du danger.

Edouard Laboulaye avait déjà compris la parenté qui existait entre le discours du président de la Chambre et le pamphlet du publiciste :

> « Ni Benjamin Constant ni Laîné ne pouvaient réussir, et cependant on ne peut nier qu'il y ait de la grandeur dans la hardiesse de ces deux hommes qui, sans autres armes que la plume et la parole, se jettent en travers du courant populaire pour arrêter Napoléon et le combattre au nom de la liberté. Qu'on ne s'étonne pas de me voir rapprocher deux noms que les événements allaient séparer. Le discours prononcé le 16 mars, par M. Laîné, le fameux article publié dans les *Débats* du 19 mars par Benjamin Constant, sont inspirés de la même passion. On les croirait du même auteur. » [63]

Il devient possible dès lors de mieux comprendre, grâce au contexte, pourquoi Benjamin Constant a écrit cet article. Lui-même était à ce moment dans un état d'excitation non pas amoureuse, mais politique; énervé par l'attentisme d'un parti, dont les dernières réticences l'empêchaient de se consacrer à la cause publique, certainement ému par la Séance royale qu'il qualifie de touchante [64], il s'exaspère enfin devant des atermoiements de dernière heure, alors que Napoléon est tout proche :

> « Cet article dont on m'a fait d'abord un mérite, et ensuite un tort si exagéré n'a été que l'effet de mon impatience et de mon désespoir à l'aspect de cette terreur panique que je ne pouvais vaincre chez les autres mais dont je devais au moins m'excepter. » [65]

Philippe d'Hugues, dans une citation rapportée plus haut, prétendait que cet article avait été écrit « quand tout était perdu » et « pour se perdre » [66]. Cela est certainement inexact. Ce n'est que le 19 mars, seulement quand l'article paraît, que Constant comprend qu'il est trop tard (son Journal l'atteste). Mais quand il y travaille et quand il le rédige, il espère encore, solidaire en cela de Laîné.

Dans un commentaire, resté inédit, du discours de Laîné, Constant confirmera la confiance et l'espoir qui régnait à ce moment :

> « Ajoutons que ce discours prouve sous un autre rapport combien l'on était loin de s'attendre au départ de la Cour, dans quelle certitude l'on comptait qu'elle emploierait les ressources de la défense nationale. » [67]

Et Sismondi, un des témoins les plus objectifs de cette époque, note dans une lettre du 18 mars à quel point l'espoir de repousser Bonaparte était encore vivace :

> « Et cependant je crois que les chances royales sont meilleures. Il semble que l'insurrection de Bourgogne est bien moins considérable qu'on ne l'avait annoncé... L'apparition d'un corps royaliste changerait peut-être de nouveau les esprits. » [68]

Ce même auteur écrit le 20 mars en parlant de la journée de la veille :

> « Le Roi a continué à encourager tout le monde à se prononcer pour lui, ou comme ses partisans mêmes le disent assez maladroitement, à se compromettre. Les Chambres lui ont présenté les adresses les plus fortes contre Bonaparte, en même temps qu'elles ont accusé l'incapacité des ministres, équivalent presque à une trahison. Benjamin Constant a écrit encore dans le journal d'hier l'article le plus violent contre Bonaparte. » [69]

Il apparaît donc que le 18 mars Constant n'écrit pas « pour se perdre », mais pour tenter d'inspirer la résistance parmi la bourgeoisie. En outre, cet article n'a pas été écrit au fil de la plume, comme l'a prétendu Louis Dumont-Wilden, trop influencé par Prosper de Barante [70]. Bien au contraire, ce morceau d'éloquence était annoncé, on l'attendait dans le public, ainsi que le montre le témoignage de Villemain :

> « On affirmait de nouveau que l'alliance entre tous les amis du gouvernement représentatif, à titre ancien ou nouveau, [...], était désormais assurée, et qu'elle allait être annoncée par un manifeste qui paraîtrait dans le *Journal des Débats*. On nommait comme auteur de ce manifeste un écrivain célèbre, récemment popularisé par un an d'opposition modérée, après dix ans d'exil sous l'Empire, l'ancien tribun éliminé, Benjamin de Constant. » [71]

Et plus loin, ce mémorialiste ajoute encore :

« Près de M. de La Fayette, avec un air moins assuré et surtout moins calme, M. Benjamin de Constant recevait, d'assez bonne grâce d'ailleurs, beaucoup de serrements de main et d'éloges passionnés sur sa déclaration imminente, et de ce qu'on savait déjà de son énergique appel et de son engagement irrévocable contre l'usurpation armée. On l'interrogeait, on le félicitait de toutes parts. » [72]

Villemain ne nous précise pas la date des événements qu'il relate, si bien qu'il est difficile d'estimer le temps de gestation d'un article qui semblait couver depuis quelques jours. Toutefois, après ce qui a été dit à propos de l'inspiration et de l'élan donné par la séance du 16 mars, il semble peu probable que l'article du 19 ait été en chantier avant cette Séance royale. Et lorsque Benjamin écrit à Juliette le 7 mars : « Je travaille à un écrit qui servira beaucoup, si je puis l'achever » [73], il désigne vraisemblablement le « Mémoire » pour Laîné ou peut-être son article du *Journal de Paris*, qui est refusé le lendemain par la censure.

La diatribe du 19, préparée dans les rangs des constitutionnels, aurait, selon Hobhouse, servi d'arme au Président de la Chambre, pour donner un coup de fouet à la nation et l'empêcher de se ruer à la catastrophe :

« Les conférences ont eu lieu chez M. Laîné jusqu'au 19, et à ce jour, à la demande du Président, M. de Constant publia son fameux article dans le *Journal des Débats*. » [74]

Ni Constant ni La Fayette ni personne d'autre n'ont confirmé cette vision d'une sorte d'état-major prévoyant le moment propice pour lancer son arme secrète. Par contre les *Souvenirs* de Villemain viennent encore une fois en aide pour saisir l'effet que le pamphlet produisit dans la bourgeoisie parisienne :

« Dès six heures du matin, au jour déjà levé du 19 mars, je me sentis brusquement réveillé. Mes parents et un de mes collègues venu d'assez loin étaient là. Ils lisaient à haute voix l'espèce de proclamation du *Journal des Débats*, signée du nom de Benjamin Constant, et encore humide de presse. Cette énergie de langage, cette attaque violente et réfléchie semblait un symptôme d'espoir et une promesse de résistance matérielle et morale. On voulait,

on devait croire qu'il y avait entre le conquérant et Paris une autre barrière que les phrases d'un journal et le mobile serment de haine d'un publiciste voyageur. » [75]

Si le but de l'article était bien de frapper le plus possible l'opinion publique et de lui faire prendre conscience de ses devoirs devant le danger imminent, ce but semblait en partie atteint, si l'on en croit le mémorialiste. Mais tout le monde ne partageait pas l'enthousiasme de celui-ci. Fontanes, son maître à penser, aurait perçu une conséquence moins immédiate de l'article des *Débats* :

« L'article de Benjamin de Constant est le bienvenu. Il place la maison de Bourbon, à l'heure de sa chute, sur un terrain constitutionnel et parlementaire [...]. Il lui promet l'adhésion de l'opinion, le baptême renouvelé de 1789, les vœux des Constituants et l'épée de La Fayette: à la bonne heure, je le veux bien. Ce ne sont pas des forces pour qui tombe, mais des embarras pour qui remonte. Pauvre Empereur ! on va lui en tailler des Constitutions ! Je ne m'étonnerais pas que, dans quelques jours, Benjamin de Constant ne prît la mesure de l'Empereur et ne travaillât pour lui. » [76]

Une vision aussi claire des choses prouve le génie politique ; à moins que ces *Souvenirs* profitent de la connaissance des événements ultérieurs pour arranger un dialogue intéressant !

Quoi qu'il en soit, suffisamment d'éléments ont été produits pour permettre de replacer cet article dans son contexte politique. Il demeurait impossible de se faire une juste idée des causes de cet écrit en se limitant aux influences d'un salon et d'une femme. Sa composition est due aussi à la conjonction de diverses circonstances, où la Séance royale, le discours de Laîné, l'Adresse de la Chambre du 17 mars, jouent un rôle de premier plan. La vigueur du style et l'outrance de certaines accusations proviennent peut-être de deux causes: premièrement, Constant devait se souvenir que son premier article avait été refusé par la censure; certes, le danger, au 19 mars, était plus proche et les ultras moins susceptibles devant les avances des libéraux; mais il fallait tout prévoir et une certaine exagération pouvait permettre à l'article de passer plus aisément. Deuxièmement, cette violence même contribuerait (et a contribué dans une faible mesure, comme l'a noté Villemain) à donner de la vitalité à l'opinion et à lui faire prendre des responsabilités. L'époque ne connaît pas la

propagande et les moyens de soulever les foules comme il est possible de le faire à l'heure actuelle; seule un certaine vigueur dans la forme permettait parfois de réveiller un public indifférent.

Pour conclure sur cette question des causes probables d'un écrit si retentissant et sur lequel reposent encore tant de discussions, deux attitudes sont possibles. La première consiste à se tirer d'affaire en évoquant le mélange des motifs: Benjamin Constant est un homme complexe, comme cela a souvent été dit, et l'origine de ses actes obéit à des impulsions diverses. Ce syncrétisme des mobiles, déjà observé chez Gustave Rudler [77], se retrouve chez Paul Bastid :

> « Juliette certes l'encourage et il cède au désir de lui plaire; il l'aurait avoué lui-même à Prosper de Barante. Mais il a d'autres raisons dont certaines sont intéressantes encore et dont d'autres ne le sont pas. Il se comporte à la fois comme un amoureux, comme un ambitieux et comme un doctrinaire qui se raidit dans la défense de la liberté. » [78]

Cette façon de voir les choses traduit l'embarras légitime de celui qui se penche sans parti pris sur ce problème. La seconde attitude, représentée par Charles Durand, va encore plus loin et avoue franchement qu'« il n'est guère possible de démêler quelle fut la part respective des divers mobiles qui, en ce cas et en bien d'autres, dictèrent la conduite d'un homme aussi complexe et dans quelle mesure l'inspirèrent des vues politiques sincères, la haine de Napoléon, l'ambition de se préparer un rôle, la satisfaction d'écrire un article retentissant, l'espoir d'un effet de prestige aux yeux de Mme Récamier, le tempérament du joueur excédé de sa vie ennuyeuse » [79].

Notre propos, dans la présente étude, se limitait à l'examen des deux causes les plus souvent invoquées et proposait en outre une explication, qui reliât un auteur au contexte politique et social du mois de mars 1815. Sans autre introduction, nous pouvons livrer intégralement ces pages si controversées au jugement du lecteur.

Etienne HOFMANN.

Journal des Débats, 19 mars 1815

Paris, 18 mars.

Les représentants de la nation ont porté au pied du trône l'expression de leur dévouement et de leur reconnaissance. Ils ont exprimé en même temps, et l'admiration du peuple pour le courage de son Monarque, et le désir de voir associer aux destinées de la France les hommes qui, depuis vingt-cinq années, ont, à diverses époques, défendu la patrie, la gloire et la liberté françaises, association salutaire, qui réunit toutes les opinions, efface les derniers vestiges des partis opposés, et entoure le Roi constitutionnel de ses véritables appuis, de ceux qui, en 1789, voulaient faire fleurir la liberté sous la monarchie, et qui, en 1815, veulent consolider la monarchie par la liberté. Ils sont en effet le boulevard des gouvernements, ceux qui se rendent compte des motifs pour lesquels ils les défendent. Quand on ne demande qu'à servir le despotisme, on passe avec indifférence d'un gouvernement à l'autre, bien sûr qu'on retrouvera sa place d'instrument sous le nouveau despotisme. Mais quand on chérit la liberté, on se fait tuer autour du trône qui protège la liberté.

Maintenant donc, rassurés sur toutes nos inquiétudes, heureux et fiers de la dignité, du courage, de la sincérité de notre Monarque, redoublons d'efforts contre l'ennemi de la France, contre l'ennemi de l'humanité. Louis XVIII, par une confiance digne d'un Roi de France envers des Français, loin de s'entourer de précautions ombrageuses, saisit le moment du danger pour rendre plus libérale encore la constitution qui nous régit. Appuyé sur cette base inébranlable, la seule qui de nos jours puisse donner aux gouvernements de la force et de la durée, il se repose sur notre zèle, sur notre patriotisme, et sur ce courage éprouvé par l'Europe, et qui fera éternellement son admiration. Il s'agit de tous nos intérêts, de nos femmes, de nos enfants, de nos propriétés, de la liberté, de notre industrie, de nos opinions, de nos paroles et de nos pensées. L'homme qui nous menace avait tout envahi. Il enlevait les bras à l'agriculture, il faisait croître l'herbe dans nos cités commerçantes, il traînait aux extrémités du monde l'élite de la nation, pour l'abandonner ensuite aux horreurs de la famine, et aux rigueurs des frimas ; par sa volonté, douze cent mille braves ont péri sur la terre étrangère, sans secours, sans aliments, sans consolation ; déserte par lui après l'avoir défendu de leurs mains mourantes. Il revient aujourd'hui, pauvre et avide, pour nous arracher ce qui nous reste encore. Les richesses de l'univers ne sont plus à lui, ce sont les nôtres qu'il veut dévorer. Son apparition qui est pour nous le renouvellement de tous les malheurs est pour l'Europe un signal de guerre. Les peuples s'inquiètent, les puissances

s'étonnent. Les souverains, devenus nos alliés par son abdication, sentent avec douleur la nécessité de redevenir nos ennemis. Aucune nation ne peut se fier à sa parole ; aucune, s'il nous gouverne, ne peut rester en paix avec nous.

Du côté du Roi est la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix ; du côté de Buonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Nous jouissons, sous Louis XVIII, d'un gouvernement représentatif, nous nous gouvernons nous-mêmes. Nous subirions sous Buonaparte un gouvernement de Mameloucks ; son glaive seul nous gouvernerait.

Et qu'il me soit permis de relever une erreur qui sans doute n'affaiblirait pas les cœurs intrépides et les résolutions courageuses, mais qui pourrait ébranler les esprits incertains et les âmes vulgaires. On a dans nos journaux parlé de la clémence que promettait Buonaparte, et l'on s'est indigné de cette clémence. Mais cette promesse n'existe pas. J'ai lu ces proclamations d'un tyran déchu qui veut ressaisir le sceptre. Les mots de clémence ou d'amnistie ne s'y trouvent pas plus que ceux de constitution ou de liberté. Quelques paroles, jetées dédaigneusement sur les écrits qui ont paru depuis le 31 mars, semblent, il est vrai, offrir à ceux qui ont attaqué la tyrannie renversée, la garantie du mépris ; mais ces paroles ne contiennent aucun engagement ; elles laissent le champ libre à toutes les vengeances.

Les proclamations de Buonaparte ne sont point celles d'un prince qui se croit des droits au trône ; elles ne sont pas même celles d'un factieux qui s'efforce de tenter le peuple par l'appât de la liberté : ce sont les proclamations d'un chef armé qui fait briller son sabre pour exciter l'avidité de ses satellites, et les lancer sur les citoyens comme sur une proie. C'est Attila, c'est Gengis-Kan, plus terrible et plus odieux, parce que les ressources de la civilisation sont à son usage ; on voit qu'il les prépare pour régulariser le massacre et pour administrer le pillage : il ne déguise pas ses projets ; il nous méprise trop pour daigner nous séduire.

Et quel peuple, en effet, serait plus digne que nous d'être méprisé, si nous tendions nos bras à ses fers ? Après avoir été la terreur de l'Europe, nous en deviendrions la risée ; nous reprendrions un maître que nous avons nous-mêmes couvert d'opprobres. Il y a un an, nous pouvions nous dire entraînés par l'enthousiasme ou trompés par la ruse. Aujourd'hui, nous avons proclamé que nos yeux étaient ouverts, que nous détestions le joug de cet homme. C'est contre notre vœu connu, déclaré, répété mille fois, que nous reprendrions ce joug effroyable ; nous nous reconnaîtrions nous-mêmes pour une nation d'esclaves ; notre esclavage n'aurait plus d'excuse, notre abjection plus de bornes.

Et, du sein de cette abjection profonde, qu'oserions-nous dire à ce Roi que nous aurions pu ne pas rappeler ; car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national ; à ce Roi que nous avons attiré par des résolutions spontanées sur la terre où déjà sa

famille avait tant souffert ? Lui dirions-nous : « Vous aviez cru aux Français ; nous vous avons entouré d'hommages et rassuré par nos serments. Vous avez quitté votre asile, vous êtes venu au milieu de nous, seul et désarmé. Tant que nul danger n'existait, tant que vous disposiez des faveurs et de la puissance, un peuple immense vous a étourdi par des acclamations bruyantes. Vous n'avez pas abusé de son enthousiasme. Si vos ministres ont pu se tromper dans quelques mesures, vous avez été noble, bon, sensible. Une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes qu'un seul jour du règne de Buonaparte. Mais il reparaît sur l'extrémité de notre territoire, il reparaît cet homme teint de notre sang, et poursuivi naguère de nos malédictions unanimes. Il se montre, il menace, et ni les serments ne nous retiennent, ni vos vertus ne nous imposent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni la vieillesse ne nous frappe de respect. Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves parjures. »

Non, tel ne sera pas notre langage. Tel ne sera du moins pas le mien. Je le dis aujourd'hui sans crainte d'être méconnu. J'ai voulu la liberté sous diverses formes. J'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie. J'ai vu le Roi se rallier à la nation ; je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse.

Mais ce n'est point le sort qui nous attend. Ces guerriers qui durant vingt-cinq années ont couvert la France d'une immense gloire, ne seront pas les instruments de la honte nationale. Ils ne vendront pas leur patrie qui les a admirés et qui les chérit. Trompés un instant, ils reviendront aux drapeaux français. Affligés de quelques erreurs dont ils furent victimes, ils voient ces erreurs réparées. Ils ont pour guides leurs anciens chefs, leurs frères d'armes, ceux qui les conduisirent si souvent à la victoire, ceux qui connaissent leur service aideront le Monarque à les récompenser. L'égarement d'un jour doit être oublié. Ils ont peut-être ignoré leurs propres fautes. La nation les ignorera comme eux, pour se rappeler leur valeur admirable et leur immortelle renommée.

Benjamin de Constant.

NOTES

[1] Cette étude est extraite d'un Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de Lausanne en septembre 1974 et intitulé: *Benjamin Constant et les Cent-Jours, sources et controverses.*

[2] *Journal des Débats,* 19 mars 1815. Reproduit ici aux pages 21 à 23.

[3] Rudler, Gustave : « Benjamin Constant : son ralliement à l'Empire, 1815 ». *Revue de Paris,* nov.-déc. 1930, p. 833.

[4] Haag, Eugène et Emile : *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire.* Paris, Cherbuliez, 1853, t. 4, p. 42. La même idée se retrouve chez Olivier Pozzo di Borgo : « Benjamin Constant et les Cent-Jours », in *Benjamin Constant. Actes du Congrès Benjamin Constant (Lausanne, octobre 1967).* Edités par Pierre Cordey et Jean-Luc Seylaz. Genève, Droz, 1968, p. 41: « Quand nous avons des amis, nous les voudrions sans défauts. Or la vie politique de Benjamin Constant offre des épisodes déconcertants qui font douter de son intégrité et de sa sincérité. »

[5] Laboulaye, Edouard : « Benjamin Constant et les Cent-Jours ». *Revue nationale et étrangère, politique, scientifique et littéraire,* décembre 1866, pp. 191-192, déclare en effet : « Quand on parle de la conduite de Benjamin Constant durant les Cent-Jours, il semble qu'on ait affaire à un de ces renégats qui, pour une place ou pour un peu d'or, brûlent ce qu'ils ont adoré la veille et adorent ce qu'ils ont brûlé. »

[6] Rudler, Gustave : « Le vrai « Journal intime » de Benjamin Constant ». *Revue des Etudes napoléoniennes,* t. 1, janv.-févr. 1915, pp. 73-123. — La copie utilisée par G. Rudler, rédigée par la demi-sœur de Benjamin Constant, Louise d'Estournelles, est surtout inexacte pour tout ce qui concerne Juliette Récamier. C'est à elle que devait revenir cette copie et l'on comprend pourquoi Louise avait adouci certaines expressions du « Journal » (par exemple : « C'est une sèche, égoïste et frivole créature », 5 décembre 1814). Pour toute question concernant les *Journaux intimes,* voir l'introduction d'Alfred Roulin et Charles Roth *in* : Constant, Benjamin : *Journaux intimes.* Paris, Gallimard, 1952, pp. 11-24.

[7] Les *Mémoires sur les Cent-Jours* étaient parus sous forme de « Lettres » dans la *Minerve française* de septembre 1819 à mars 1820, dont on trouvera l'édition commode dans : Constant, Benjamin : *Recueil d'articles : Le Mercure, la Minerve et la Renommée.* Introduction, notes et commentaires par Ephraïm Harpaz. Genève, Droz, 1972, 2 vol. De plus, Constant les avait publiés en volumes en 1820-1822 et en 1829. Sur tout ce qui concerne cette question, voir, en plus des notes d'E. Harpaz : Constant, Benjamin : *Mémoires sur les Cent-Jours.* Préface, notes et commentaires d'Olivier Pozzo di Borgo. Paris, Pauvert, 1961, LII-284 p.

Avant 1915, deux éditions des *Lettres à Madame Récamier* étaient parues: la première, avec une introduction et un épilogue par Mme Louise Colet (Paris, Dentu, 1864, 217 p.) fut supprimée par ordre de police après un procès intenté par Mme Lenormant, nièce de Juliette ; la seconde, publiée par Mme Lenormant (Paris, Calmann Lévy, 1822, 365 p.) présentait ces lettres dans un ordre arbitraire. Nous disposons maintenant enfin d'une édition faite avec un soin tout particulier:

Constant, Benjamin : *Lettres à Madame Récamier (1807-1830)*. Edition critique, avec introduction et commentaires par Ephraïm Harpaz. Paris, Klincksieck, 1977, 309 p.

Le *Carnet* de Constant réunit quelques notes autobiographiques rédigées en 1821 et léguées à son secrétaire qui les divulgua. Sainte-Beuve en publia une partie dans ses *Portraits littéraires* (t. 3, 1852, pp. 283-284). Ce texte fut repris en 1915 précisément par Rudler, Gustave, *art. cit.*, pp. 75-76, et par Pierrot, Ch[arles] : *Table générale et analytique des Causeries du Lundi...* Paris, Garnier, 1915, p. 35. On doit l'édition de tous les fragments de ce document à Deguise, Pierre : « Le *Carnet* de Benjamin Constant, fragments inédits ». *Revue de Paris,* août 1963, pp. 91-106.

Il n'est pas possible de citer ici tous les Mémoires et Correspondance des contemporains qui ont parlé de l'article du 19 mars 1815. Les notes et références ci-après en mentionneront une partie et pour le reste on se reportera avec profit au répertoire suivant : Tulard, Jean : *Bibliographie critique des Mémoires sur le Consulat et l'Empire.* Genève, Droz, 1971, XIV-182 p.

[8] Pour mieux comprendre la méthode de Henri Guillemin, on lira les comptes rendus et articles suivants: Mauriac, François: « Comprendre, c'est aimer ». *Figaro littéraire,* 31 janv. 1959, pp. 1 et 5 ; Bloch-Michel, Jean : « Passez Muscade ! ». *Preuves,* avril 1959, pp. 62-67. Enfin un numéro des *Lettres nouvelles,* juin 1959, pp. 3-14, groupe les commentaires de Jean Duvignaud, Lucette Finas, Maurice Blanchot, Jean Starobinski et la réponse de Henri Guillemin lui-même.

[9] Houssaye, Henri : *1815. La première Restauration, le retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours.* Paris, Perrin, 1912, 642 p. — Le Gallo, Emile : *Les Cent-Jours. Essai sur l'histoire intérieure de la France depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à la nouvelle de Waterloo.* Paris, F. Alcan, 1923, 534 p. (Thèse de Lettres).

[10] Villat, Louis : *La Révolution et l'Empire (1789-1815).* T. 2, Paris, PUF, 1947, p. 226.

[11] Dareste [de la Chavanne, Antoine] : *Histoire de la Restauration.* T. 1. Paris, Plon, 1879, p. 112.

[12] Henrion, M[athieu] : *Annuaire biographique.* Paris, Méquignon et Lagny, 1834, p. 237.

Les notices biographiques de dictionnaires sont particulièrement friandes de ces expressions et ces raccourcis. Pierre Deguise remarque qu'« avec lui [Constant], le biographe peut exercer sa verve au dépend de ce qu'il est convenu d'appeler ses « faiblesses », se donner bonne conscience ou rassurer celle de ses lecteurs en s'indignant de ses « trahisons » ou de ses « lâchetés ». « Benjamin Constant depuis deux siècles ». *Europe,* mars 1968, p. 38.

[13] Mohrt, Michel : *Un jeu d'enfer. Théâtre.* Paris, Gallimard, 1970, 192 p.

[14] Lamartine, Alphonse de : *Histoire de la Restauration.* T. 4. Paris, Pagnerre, 1853, p. 71.

[15] Constant, Benjamin : *Journaux intimes, op. cit.,* p. 434.

[16] Le Journal comme les *Lettres à Madame Récamier* rendent compte de cette idée fixe de départ durant tout l'hiver 1814-1815.

[17] Pange, [Pauline] comtesse Jean de : « Quelques lettres inédites de Benjamin Constant à Auguste et Albertine de Staël entre 1815 et 1830 », in : *Benjamin Constant. Actes..., op. cit.,* p. 121. Ce billet n'est pas daté, mais Mme de Staël et sa fille étaient parties de Paris pour Coppet le 11 mars; Constant avait été invité à les accompagner.

[18] « Je vous supplie par notre ancienne affection de partir à l'instant », lui écrit-elle le 12 mars, en route pour Coppet. *Lettres de Madame de Staël à Benjamin Constant.* Publiées par Madame la baronne de Nolde. Paris, Kra, 1928, pp. 79-80. Voir aussi le récent article de Victor de Pange : « Madame de Staël et la situation politique en France pendant les Cent-Jours ». *Cahiers staëliens,* N. S., No 21, déc. 1976, pp. 15-37.

[19] Crépet, Eugène : « Benjamin Constant, d'après une correspondance de famille complètement inédite ». *Revue nationale et étrangère, politique, scientifique et littéraire,* mai 1867, p. 448; il ressort en effet que le fond de l'article du 19 mars a presque toujours été négligé.

[20] *Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier, 1807 à 1830.* [Publiées par Mme Lenormant], *op. cit.,* p. 159. Dans l'édition de M. Harpaz, pp. 144-145, la lettre est datée de la nuit du 14 au 15 mars 1815.

[21] Constant, Benjamin : *Journal intime, lettres à sa famille et à ses amis.* Précédés d'une introduction par Dora Mélégari. Paris, Ollendorff, 1895, p. LIV.

[22] Son plus récent biographe sacrifie encore à la tradition: "Nevertheless, partly through the influence of his continuing infatuation for Mme Récamier, he now pushed courage to the pitch of recklessness when, on 19 March he published in the *Journal des Débats* a notoriously outspoken diatribe against Napoléon." Cruickshank, John : *Benjamin Constant.* New York, Twayne Publ., 1974, p. 60.

Font toutefois exception à cette règle: Laboulaye, Edouard, *art. cit.*; Crépet, Eugène, *art. cit.*; Rudler, Gustave: « Benjamin Constant: son ralliement à l'Empire, 1815 », *art. cit.*; Guillemin, Henri : *Mme de Staël, Benjamin Constant et Napoléon.* Paris, Plon, 1950, 210 p.; Baelen, Jean: *Benjamin Constant et Napoléon.* Paris, Peyronnet, 1965, 261 p.

[23] Il faut rappeler précisément l'excuse que Constant donnait à Auguste de Staël pour ne pas quitter Paris : « Mais, il faut faire son métier. » Cf. n. 17.

[24] Sainte-Beuve, Charles-Augustin : *Nouveaux Lundis.* T. 1. Paris, Calmann-Lévy, 1884, pp. 424-425, dans un long compte rendu du *Cours de politique constitutionnelle* de Constant, édité par Edouard Laboulaye en 1861. Sur l'influence de Sainte-Beuve sur la critique constancienne, voir : Deguise, Pierre : *Benjamin Constant méconnu. Le Livre « De la Religion ».* Genève, Droz, 1966, pp. 3-37, « Comment on crée une légende. Sainte-Beuve et Benjamin Constant ».

[25] Avant lui, en effet, Chateaubriand et Villemain dans leurs Mémoires et Souvenirs, Louis de Loménie et Eugène & Emile Haag dans leur notice biographique avaient déjà répandu la même explication: Chateaubriand, François-René de : *Mémoires d'Outre-Tombe.* Edition nouvelle... par Maurice Levaillant et Georges Moulinier, Paris, Gallimard, t. 2, 1948, p. 211 (la première édition date de 1849-1850). Villemain, Abel-François : *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature.* 2e partie : « Les Cent-Jours ». Paris, Didier, 1864, p. 34 (première édition de 1853). *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien* [Louis de Loménie]. Bruxelles, Hen, 1841, pp. 292-313. Haag, Eugène et Emile, *op. cit.*

[26] Deguise, Pierre : « Le *Carnet* de Benjamin Constant », *art. cit.,* p. 93.

[27] Crépet, Eugène, *art. cit.,* p. 449.

[28] Loménie, Louis de, *op. cit.,* pp. 306-309. C'est en tant que familier de l'Abbaye au bois que L. de Loménie avait pu avoir accès à ces lettres. Dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* (pp. 210-211 de l'*éd. cit.*) Chateaubriand cite également des passages de la lettre du 19 mars ainsi que de celle du 11 mars (Lettres Nos 78 et 82 dans l'édition Harpaz). Mais, disposant des lettres originales que

Constant n'avait pas datées, Chateaubriand interprète mal le passage : « Je suis bien aise que mon article ait paru [...]. » Cette phrase ne peut se rapporter qu'à l'article du 11 mars dans le *Journal de Paris* et non à celui du 19 dans le *Journal des Débats*. Regrettable confusion que d'autres critiques reprendront à leur tour.

[29] Sainte-Beuve, Charles-Augustin: « Un dernier mot sur Benjamin Constant ». *Revue des deux Mondes,* 1er novembre 1845, pp. 479-494. Il s'agit précisément d'une réplique à Louis de Loménie qui avait pris la défense de Constant contre les précédentes attaques de Sainte-Beuve.

[30] Villemain, Abel-François, *op. cit.,* p. 34. La conversation entre Villemain et Fontanes est censée se passer le matin du 19 mars. Charles de Rémusat remarque avec pertinence à propos de ces *Souvenirs* : « Je pense qu'on sait bien qu'ils n'ont que l'exactitude des romans historiques. Ses conversations sont composées avec le degré de vérité qu'on met dans les dialogues des morts. » *Mémoires de ma vie. Enfance et jeunesse. La Restauration libérale (1797-1820).* Présentés et annotés par Charles-Henri Pouthas, Paris, Plon, 1958, p. 193.

[31] Barrès, Maurice : *Un Homme libre.* Paris, Emile-Paul, 1912, p. 76.

[32] Léon, Paul-L[éopold]. : *Benjamin Constant.* Paris, Rieder, 1930, p. 82.

[33] *Mémoires de la comtesse de Boigne...* Edition présentée et annotée par Jean-Claude Berchet, t. 1, Paris, Mercure de France, 1971, p. 341. (La première édition date de 1907.)

Dans le même ordre d'idées, Villefosse, Louis et Janine Bouissounouse: *L'opposition à Napoléon,* Paris, Flammarion, 1969, p. 232, parlent de « paroxysme » de la passion pour expliquer la rédaction de l'article du 19 mars.

[34] Barante, Prosper de : *Souvenirs du Baron de Barante, 1782-1866.* Publiés par son petit-fils Claude de Barante, t. 2, Paris, Calmann-Lévy, 1892, p. 127.

[35] Rudler, Gustave : « Benjamin Constant. Son ralliement à l'Empire, 1815 », *art. cit.,* p. 838. Berthoud, Dorette: *Constance et Grandeur de Benjamin Constant.* Lausanne, Payot, 1944, p. 60.

[36] Rudler, Gustave, *art. cit.,* p. 838 : « Mais nous n'avons aucune raison de suspecter sa parole [celle de Prosper de Barante]. »

[37] Tulard, Jean, *op. cit.,* p. 9, signale à propos de ces *Souvenirs* : « Notes écrites tardivement et inspirées par la lecture d'ouvrages parus sur la période de la Révolution et de l'Empire (Capefigue, Michaud). »

[38] Remusat, Charles de, *op. cit.,* p. 309.

[39] Rudler, Gustave, *art. cit.,* p. 838.

[40] Constant, Benjamin : *Œuvres.* Texte présenté et annoté par Alfred Roulin. Paris, Gallimard, 1957 (Bibliothèque de la Pléiade), p. 48. Peut-on passer sans autre de la psychologie du héros à celle de l'auteur ? Dans ce cas particulier, Paul Delbouille répond : « S'il est une chose qui ne fait de doute aux yeux de personne, c'est qu'Adolphe, par les traits principaux de son caractère, est comme un reflet de Benjamin Constant lui-même. » *Genèse, structure et destin d'« Adolphe ».* Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 111. Voir aussi: Verhoeff, Han: *« Adolphe » et Constant. Une étude psychocritique.* Paris, Klincksieck, 1976, 134 p.

[41] Broglie, Victor de : *Souvenirs (1785-1870) du feu duc de Broglie.* Paris, Calmann-Lévy, 1886, t. 1, p. 292. Tulard, Jean, *op. cit.,* p. 28, présente ce commentaire : « Mémoires écrits sur la fin de sa vie [...] en un moment où l'on voyait le premier Empire à travers le second et où ses souvenirs étaient très lointains. »

[42] Constant, Benjamin : *Journaux intimes, op. cit.,* p. 435.

[43] Il s'agit des Lettres 75 et 80 de l'édition Harpaz, respectivement datées par ce dernier, 7 mars et nuit du 14 au 15 mars. On peut lire dans la première : « Vous m'avez trop blessé, trop humilié, trop marché dessus. Mais au nom de l'utilité dont on croit que je puis être, soutenez-moi ces jours-ci, je travaille à un écrit qui servira beaucoup, si je puis l'achever. Ne me forcez pas à le laisser là. C'est pour votre pays que je désire le faire. Du reste que je vous voie et je pourrai tout. » L'« écrit », dont il est question ci-dessus, est vraisemblablement le Mémoire promis à Laîné, président de la Chambre des Députés.

[44] Il s'agit des Lettres 78 et 82 de l'édition Harpaz, respectivement datées par ce dernier, 11 mars et 19 mars, soit précisément les jours mêmes de la parution des articles antibonapartistes du *Journal de Paris* et du *Journal des Débats* ; c'était l'occasion rêvée d'insister auprès de la belle Juliette sur le courage de celui qui osait ainsi braver un vainqueur probable.

[45] Crépet, Eugène, *op. cit.*, p. 449.

[46] Cf. la citation ci-dessus, pp. 4 et 5, et la n. 21.

[47] Cf. la n. 17.

[48] « Au nom du ciel, forcez-vous pendant quelques jours à me cacher votre aversion. J'ai besoin de ma tête. Je l'expose pour une cause que vous aimez. » Lettre 80 de l'édition Harpaz.

[49] Rudler, Gustave, *art. cit.*, pp. 838-839.

[50] Il faut excepter l'étude de Han Verhoeff citée ci-dessus à la n. 40 mais qui se limite au roman d'*Adolphe*.

[51] Pozzo di Borgo, Olivier, *art. cit.*, p. 43.

[52] Hughes, Philippe d' : « Benjamin, le faible Benjamin ». *Revue de Paris*, avril 1968, p. 64.

[53] Radiguet, Léon : « L'Acte additionnel de 1815 ». *Revue des études napoléoniennes*, t. 1, janv. 1912, p. 206. L'opinion de L. Radiguet doit être nuancée, quand il prétend que la bourgeoisie se rallie aux Bourbons « en désespoir de cause ». En effet, René Rémond a fort bien montré que le rapprochement entre la monarchie et l'idée libérale se situe beaucoup plus tôt et de façon assez naturelle. Voir son ouvrage: *La Vie politique en France depuis 1789*, t. 1, Paris, A. Colin, 1965, pp. 239 et 262.

[54] *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette*. Publiés par sa famille, t. 5, Paris, Fournier, 1883, pp. 371-373. Barante, Prosper de, *op. cit.*, p. 117, prétend curieusement que Laîné n'assistait pas à ces discussions. Hobhouse, [John Cam] : *Histoire des Cent-Jours ou dernier règne de Napoléon. Lettres écrites de Paris depuis le 8 avril 1815 jusqu'au 20 juillet de la même année*. Paris, Domère, 1819, p. 169.

[55] *Journal de Paris*, 11 mars 1815.

[56] Gallais, [Dom Jean-Pierre] : *Histoire de la Révolution du 20 mars 1815*. Paris, Chanson, 1815, p. 182.

[57] Hobhouse, [John Cam]: *op. cit.*, pp. 169-170; à propos de ce livre, Constant écrit dans ses *Mémoires sur les Cent-Jours, op. cit.*, éd. Pozzo di Borgo, p. 57 en n.: « il renferme quelques anecdotes qui me concernent et qui sont très inexactes. Recueillies par l'auteur dans une conversation rapide, refondues par le traducteur, elles se ressentent de cette double et fâcheuse opération. » Sur ce problème voir :

Seznec, J[ean] : « Deux lettres de Benjamin Constant sur *Adolphe* et les Cent-Jours », in : *The French Mind. Studies in honor of Gustave Rudler.* Oxford, Clarendon Press, 1952, pp. 208-219.

[58] Noailles, marquis de : *Le comte Molé, 1781-1855. Sa vie, ses Mémoires.* T. 1, Paris, Champion, 1922, p. 203.

[59] Guillemin, Henri, *op. cit.,* p. 161.

[60] Constant, Benjamin : *Journaux intimes, op. cit.,* p. 435.

[61] Deguise, Pierre, *art. cit.,* p. 93.

[62] Sismondi, Jean-Charles-Léonard Simonde : « Lettres de Sismondi écrites pendant les Cent-Jours ». Publiées avec une introduction et des notes par Pascal Villari. *Revue historique,* 1877, p. 148.

[63] Laboulaye, Edouard, *art. cit.,* novembre 1866, p. 72. Il n'est pas impossible que le « petit mémoire pour Laîné », auquel le Journal intime fait allusion au début mars et qui n'a jamais été identifié, ne soit pas devenu, après remaniements, le discours prononcé le 16 à la Chambre des Députés. Le Fonds Constant de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne contient la copie autographe et intégrale de ce discours (Co 4708 27-27 B. S.). Mais s'agit-il vraiment d'une copie ou ne serait-ce pas plutôt l'original ? Ajoutons que ce ne serait pas la première fois que Constant aurait prêté sa plume et son talent de publiciste.

[64] Constant, Benjamin : *Journaux intimes, op. cit.,* p. 436.

[65] Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, Département des Manuscrits, Fonds Constant, Co 4705, fragments de la main d'un secrétaire formant le récit des journées du 19 au 27 mars 1815, 1er feuillet.

[66] Cf. la citation ci-dessus, p. 12, et la n. 52.

[67] Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, Département des Manuscrits, Fonds Constant, Co 4708 (27-27 B. S.), commentaire écrit directement à la suite du discours. Cf. n. 63.

[68] Sismondi, Jean-Charles-Léonard Simonde, *op. cit.,* t. 3, 1877, p. 341.

[69] *Ibid.,* p. 343.

[70] Dumont-Wilden, Louis : *La vie de Benjamin Constant.* Paris, Gallimard, 1930, p. 159 : « Il rentre chez lui, se met à table, et écrit d'un jet un article éloquent. » C'est le 17 mars, selon Dumont-Wilden, et sous l'influence de la jalousie que cette philippique aurait été rédigée.

[71] Villemain, Abel-François, *op. cit.,* p. 6.

[72] *Ibid.,* p. 10.

[73] Lettre 75 de l'édition Harpaz.

[74] Hobhouse, J[ohn Cam], *op. cit.,* p. 170.

[75] Villemain, Abel-François, *op. cit.,* p. 31.

[76] *Ibid.,* pp. 33-34.

[77] Cf. la citation des pp. 11 et 12 et la n. 49.

[78] Bastid, Paul : *Benjamin Constant et sa doctrine.* Paris, A. Colin, 1966, p. 280.

[79] Durand, Charles : « La fin du Conseil d'Etat napoléonien ». *Annales de la Faculté de Droit et des Sciences économiques d'Aix-en-Provence,* N. S., No 51, 1959, p. 179.

E. H.